ACCESSOIRES POUR ÉCHELLES À CRINOLINE

Dispositifs de Condamnation & Systèmes Anti-Intrusions Réglementaires

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Afin de sécuriser efficacement l'accès aux échelles à crinoline et d'empêcher toute intrusion ou montée non autorisée sur les infrastructures (bâtiments industriels, toitures, pylônes), nous proposons deux systèmes de condamnation mécanique fiables et robustes : la tôle anti-intrusions frontale et la trappe d'obturation de crinoline.

Ces équipements essentiels répondent aux exigences légales de mise en sécurité des sites industriels et ERP contre les risques de chutes de personnes tierces non habilitées.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES & MATÉRIAUX

Matière	Acier robuste de forte épaisseur ou aluminium adapté (Qualité industrielle)
Finition & Traitement	Galvanisation ou traitement haute performance (excellente tenue en extérieur et anti-corrosion)
Système de verrouillage	Système prévu pour cadenassage (cadenas non fournis)
Entretien	Sans entretien particulier
Norme de conformité	Conforme aux exigences réglementaires de sécurité des échelles fixes (NF E 85-016 / Normes NF applicables)
Disponibilité	Disponible en stocks

3. DIRECTIVES & PRÉCONISATIONS DE MONTAGE

Le choix et l'installation du dispositif se font en fonction de l'ergonomie de l'échelle et des contraintes du site :

- **Tôle anti-intrusions (Réf. 7535) :** Se fixe en partie basse et de manière frontale sur les montants de l'échelle afin d'interdire l'accès aux premiers barreaux. Sa hauteur de 1m90 garantit un obstacle infranchissable par le bas.
- **Trappe de condamnation (Réf. 7530) :** S'installe directement au niveau du premier arceau de la crinoline pour obturer le passage vertical de l'opérateur.
- **Procédure de verrouillage :** Assurez-vous du verrouillage systématique après chaque intervention à l'aide d'un cadenas adapté pour maintenir l'accès condamné.

4. SPÉCIFICATIONS DES SYSTÈMES DE FERMETURE

Chaque dispositif dispose d'emplacements pré-percés ou de pattes d'accrochage spécifiques permettant une condamnation rapide :

- **Sécurisation par cadenas :** La fermeture se fait manuellement via une poignée ou patte de verrouillage (le cadenas doit être approvisionné séparément).

Conditionnement : Vendu à l'unité (U).

5. GUIDE DES RÉFÉRENCES COMMERCIALES & DIMENSIONS

Retrouvez ci-dessous les spécifications des deux accessoires de condamnation disponibles pour votre parc d'échelles :

DÉSIGNATION DU PRODUIT	RÉFÉRENCE	DIMENSIONS / SPÉCIFICITÉS	POIDS	QUANTITÉ
Tôle anti-intrusions frontale Ht 1m90	7535	Hauteur: 1900 mm	12 Kg	Unité (U)
Trappe de condamnation pour échelle à crinoline	7530	Adaptable sur arceau standard	5 Kg	Unité (U)

NOTE DE SÉCURITÉ

L'installation d'un dispositif de condamnation est fortement recommandée, voire obligatoire sur les échelles accessibles depuis la voie publique ou des zones non surveillées.